

Comité Syndical du 20 octobre 2011

Compte-rendu d'activités de l'Etablissement du 7 juillet au 20 octobre 2011

Chers collègues,

Les dernières réunions de notre Comité syndical, les 7 et 20 juillet dernier, ont permis, dans le prolongement de l'élection de Jean GERMAIN à la présidence de l'Etablissement, de procéder à la désignation des membres du Bureau et d'arrêter la composition des différentes Commissions. Après notre Président, dont vous voudrez bien excuser l'absence aujourd'hui, je souhaite à mon tour la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégués qui nous ont rejoints, en les remerciant par avance de leur contribution à la bonne marche de notre Etablissement.

Comme vous pourrez le constater lors de l'examen des différents points figurant à l'ordre du jour de notre réunion, l'Etablissement apporte un soutien déterminé à la concrétisation des attentes qui émergent de ses collectivités membres.

- *Concrétisation « à la mesure » de ce qu'est l'EP Loire : un outil de solidarité à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents, au service des collectivités, dans une logique de mutualisation des moyens et d'économies d'échelles.*
- *Concrétisation « dans les limites » des missions confiées par les 50 collectivités membres, qui s'exercent actuellement dans les quatre principaux domaines d'intervention que vous connaissez.*

Il ne vous aura pas échappé non plus que notre Etablissement déploie la plus grande énergie dans ses initiatives en tant que partenaire à part entière du plan Loire grandeur nature. A cet égard, vous aurez noté que notre Président, lors de son discours de candidature à l'élection de juillet 2011, n'a pas manqué de souligner l'enjeu essentiel que constitue, au moment où nous nous apprêtons à marquer les dix-huit ans du plan Loire (le bel âge de la majorité), le maintien d'une politique partenariale multiniveaux.

Dans ce contexte, soucieux de tirer parti au mieux des instruments dont nous disposons déjà tout en prévoyant l'utilisation de ceux qui se profilent à l'horizon, c'est avec intérêt et attention à la fois, que nous avons pris connaissance :

- *d'une part, de l'approbation par la Commission européenne, le 29 septembre, de l'ensemble des propositions de modification du programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, telles que formulées par le partenariat sur le bassin fluvial ;*
- *d'autre part, des orientations fléchées par l'Union européenne pour son intervention pendant la période 2014-2020, puisque les projets de règlements rendus publics le 6 octobre font expressément référence au soutien du FEDER à des investissements prioritaires tels que celui visant à « favoriser l'adaptation aux changements climatiques, la prévention et la gestion des risques ».*

En toutes hypothèses, notre Etablissement continue d'œuvrer résolument en faveur de la prévention et la réduction du risque inondation, son cœur de métier. Pour ne faire référence qu'à un seul exemple, il me semble tout à fait significatif que la réalisation de l'étude « 3P » Allier ait été effectuée dans les meilleurs délais, à un coût maîtrisé, avec une approche concertée ouvrant la voie à des propositions d'amélioration dont plusieurs sont déjà suivies d'effets.

L'évocation des questions de coût m'amène à attirer l'attention sur les efforts importants déployés par notre Etablissement afin d'améliorer nos pratiques en termes opérationnels et de consolider nos résultats sur le plan financier. L'an dernier, à la même époque, c'est avec grand intérêt que nous prenions connaissance des résultats de l'analyse des ressources des 24 Etablissements membres de l'Association Française des EPTB, en relevant que nous figurions chaque fois dans les trois premiers du classement pour ce qui concerne des indicateurs « significatifs », tels que l'importance de l'effet levier des contributions des membres, ou encore la faiblesse du poids relatif des frais de personnel. Etant précisé par ailleurs que l'absence d'endettement et la maîtrise du taux d'administration étaient également identifiés comme des forces de notre Etablissement.

Il me semble que si les incertitudes qui caractérisent l'intervention des collectivités nous incitent à accentuer nos efforts en la matière, il nous faut également veiller à préserver nos capacités d'actions, en ne négligeant pas l'intérêt que présente le territoire fonctionnel que constitue le bassin de la Loire et ses affluents, ainsi que la pertinence d'actions ciblées conduites à cette échelle. Surtout lorsqu'on sait que, pour ce qui concerne la gestion du bassin fluvial et des risques liés, l'implication de plusieurs niveaux de collectivités a effectivement constitué une source de solutions pour le déploiement des politiques publiques.

I Réunions des instances de l'Etablissement

Depuis les dernières réunions du Comité Syndical, les 7 et 20 juillet, les commissions suivantes se sont tenues :

- ❖ Le 13 septembre, à Orléans : Commission d'appel d'offres, présidée par M. LEROUX, et consacrée à l'attribution des marchés « Travaux de renouvellement des centrales hydrauliques des vannes aval du barrage de Naussac » et « Exploitation/Maintenance de Naussac 1 et 2 » ;
- ❖ le 28 septembre, le matin : Commission mixte, présidée successivement par M. HURTIGER, M. POINSARD, M. CROZET et Mme SARLES, et consacrée à l'examen des dossiers concernant les Commissions finances et planification, aménagement et environnement, prospective, tourisme et culture ; parmi les nombreux points à l'ordre du jour on mentionnera simplement l'information sur la redevance soutien d'étiage, le solde d'une subvention octroyée à la fin des années 90 au Conseil Général de la Lozère pour la protection de la qualité des eaux du bassin versant de Naussac, la convention de participation d'EDF et de l'Etablissement aux dépenses communes de l'usine et du barrage de Villerest, la convention de partenariat technique avec le Conseil Général de la Haute-Vienne, le projet de décret portant sur les règles relatives à la sûreté des digues, le reportage vidéo en lien avec la réalisation du 1000^{ème} diagnostic de vulnérabilité aux inondations dans une entreprise du bassin de la Loire et ses affluents, l'avancement de la réalisation des études de développement touristique portées par l'Etablissement, l'examen des demandes de subvention « patrimoine » et « classes Loire » ;
- ❖ le 20 octobre, ce matin : Commission finances et planification, présidée par M. CHAPAVEIRE et consacrée principalement à l'examen de la Décision Modificative n° 2 et au Débat d'Orientations Budgétaires 2012.

Dans l'après-midi du 28 septembre s'est tenue une réunion du Bureau présidée par M. LE SCORNET, 1^{er} Vice-président. 41 délibérations ont été approuvées à cette occasion, concernant notamment l'exploitation des ouvrages de Villerest et de Naussac, la réponse négative donnée aux propositions de la SAFER Bourgogne d'acquisition de parcelles sur le site du Veudre, la résiliation d'un bail emphytéotique avec la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais et la vente de parcelles situées sur la commune de Livry, l'attribution de subventions à plusieurs projets de recherche et/ou d'intégration de données, également pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (dans le cadre de la convention de mandat avec la Région Centre), l'avis de l'Etablissement sur le projet de classement des cours d'eau dans le district Loire-Bretagne, ou encore pour une intervention en faveur de la restauration de la continuité écologique sur l'Allier et le Chapeauroux dans le département de la Lozère.

II Réunions dans le cadre du plan Loire grandeur nature et avec nos partenaires de bassin

Il peut être fait mention des participations suivantes de l'Etablissement :

- ❖ le 21 septembre, à Orléans : réunion du comité de suivi du Plateau Collaboratif d'Echange (PCE) du plan Loire www.plan-loire.fr ;
- ❖ le 22 septembre, à Orléans : 4^{ème} conférence organisée par l'EP Loire en lien avec la démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques, sur le thème « Carrefour de la continuité d'activité face au risque d'inondation » ;
- ❖ le 29 septembre, à Orléans : 2^{ème} réunion de la nouvelle commission « Inondations-Plan Loire » du comité de bassin Loire-Bretagne ; précédée le 16 septembre d'un échange de vues entre EPTB et la DREAL de bassin sur le projet d'Evaluation Préliminaire des Risques d'inondations (EPRI), elle a donné lieu par la suite à deux présentations, l'une lors de la réunion du Comité de bassin le 6 octobre à Orléans, l'autre, intégrant des éléments d'intervention de l'EP Loire, lors du Forum de l'eau Allier-Loire amont du 12 octobre en Auvergne, présidé par M. SAUVADE ;
- ❖ le 18 octobre, à Tours : réunion de restitution des résultats de projets de recherche menés sur les poissons migrateurs dans le cadre des travaux de la plateforme recherche/données/information; à l'attention notamment d'un panel de représentants d'associations de protection de l'environnement et en présence de la Présidente du WWF France, Isabelle AUTISSIER ;
- ❖ dans la perspective du Comité de gestion du plan Loire, cet après-midi à Orléans : réunions préparatoires des différents comités techniques, régionaux ou de bassin.

Dans un registre plus technique, il est à noter une série de réunions à l'initiative des services de l'Etat, relatives à l'amélioration du système de protection, qu'il s'agisse de l'étude des vals de l'Orléanais (Orléans les 27 juillet et 15 septembre), ou encore des études de dangers des digues de la Loire de classe A pour les vals d'Orléans, de Tours et de l'Authion (Orléans les 19 septembre et 19 octobre, Tours et Angers le 20 octobre).

III Réunions avec nos collectivités membres

A titre indicatif, notamment du parti pris d'association des collectivités au suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage de notre Etablissement, on fera simplement référence aux réunions suivantes :

- ❖ Le 29 juillet, dans les vals de Loire du Cher et de la Nièvre : enquête de terrain visant à vérifier la localisation des points bas sur les digues ;
- ❖ le 31 août, au Conseil régional des Pays de la Loire à Nantes : point administratif et financier, dans le cadre du dialogue de gestion pluriannuel ; pour ce qui est des éléments techniques, intervention le 13 octobre, lors du Forum de restitution des Assises de la Loire et de l'estuaire organisé par la Région ;
- ❖ le 20 septembre, à l'Agence d'urbanisme d'Orléans : présentation de la démarche de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques, lors de la réunion du club économique sur le risque « Inondation » de l'Agglomération d'Orléans ;
- ❖ le 20 septembre, à la Mairie de La Flèche (le matin) puis à Lunay (l'après-midi) : réunions de concertation sur l'étude de réduction du risque inondation dans le bassin du Loir, en présence de M. CHAUVEAU, Président de la CLE du SAGE Loir ; précédées d'un comité de pilotage à Angers, le 6 septembre ;
- ❖ le 20 septembre, à l'Agglomération de Vichy, puis le 29 septembre à la Mairie de Bessay-sur-Allier : ateliers dans le cadre de l'action d'appui à la réalisation de Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ; le 11 octobre également ;
- ❖ le 27 septembre, à la Mairie de Villerest : journée d'échanges techniques entre collectivités gestionnaires d'ouvrages, avec notamment une visite du barrage de Villerest et une présentation des travaux sur les vannes, en présence de M. CHARTIER et de Mme SARLES ;
- ❖ le 5 octobre, au Conseil régional d'Auvergne à Chamalières : réunion du comité de pilotage de l'étude « 3P » Allier, visant à convenir des voies de diffusion des résultats du travail réalisé.

Dans cet ordre de considérations, on mentionnera la réunion de travail organisée à Orléans le 6 septembre, en présence de la Présidente de la CLE du SAGE Val Dhuy Loiret, avec les services de l'Agglomération d'Orléans, dans la perspective du portage par l'Etablissement de la mise en œuvre de ce SAGE.

IV Autres réunions

On signalera plus particulièrement :

- ❖ l'intervention du directeur général des services à un séminaire de la DATAR mettant l'accent sur la valeur ajoutée des programmes opérationnels plurirégionaux dans le cadre de la politique de cohésion (Paris, le 12 juillet) ;
- ❖ la participation du directeur général des services à la réunion des directeurs d'EPTB, suivie le même jour de celle entre les directeurs d'Agences de l'eau et les représentants de l'AFEPTB (Nanterre, le 7 septembre) ;
- ❖ l'intervention du directeur de l'eau et de l'exploitation sur le thème « Gestion des inondations et vallées alluviales », dans le cadre du séminaire organisé par la Fédération des parcs naturels régionaux de France (Paris, le 8 septembre) ;
- ❖ l'accueil par le directeur de l'eau et de l'exploitation d'une délégation d'ingénieurs polonais (Orléans, le 7 octobre) ;
- ❖ la participation des services de l'Etablissement au Forum sur le thème de la continuité écologique et l'usage des cours d'eau, co-organisée par Nature Centre et la SEPANT (Tours, le 7 octobre).

Je reste bien entendu à votre disposition, ainsi que les services de l'Etablissement, pour vous apporter toute précision que vous jugeriez utile.

André CHAPAVEIRE